



ACTUALITÉS

Catégorie : TRANSPORT - STATIONNEMENT

DÉPLACEMENT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : MODALITÉS DE CIRCULATION

Le 17/07/2018



La visite du Président de la République à Périgueux les 18 et 19 juillet entraîne des modifications de circulation et de stationnement. Afin de faciliter les déplacements de chacun et de garantir l'accès aux animations et événements festifs de l'été, la Ville de Périgueux a mis en place des modalités de circulation spécifiques.

NUIT GOURMANDE DU 18 JUILLET : MISE EN PLACE DE NAVETTES GRATUITES

Le 16/07/2018



Le déplacement du Président de la République de ce mercredi 18 juillet entraîne plusieurs modifications quant au stationnement en centre-ville. Aussi, la Ville de Périgueux, en partenariat avec le Grand Périgueux et Péribus, met en place, de manière exceptionnelle, pour la Nuit gourmande du 18 juillet, des navettes gratuites.

NOUVELLE OFFRE DE STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE À PARTIR DU 18 JUIN.

Le 10/07/2018



Pendant la durée des travaux du boulevard Montaigne, dont la première phase démarre le 9 juillet (<http://perigueux.fr/15-actualites/8608-requalification-du-boulevard-montaigne-a-partir-du-9-juillet.html>), la Ville met en place des mesures en faveur du stationnement pour favoriser l'activité commerciale du centre-ville.

CHANTIERS SUR VOIRIE : ÉTÉ 2018

Le 06/07/2018



Dans les prochains jours, plusieurs chantiers de voirie vont être lancés. Profitant de la période estivale, la Ville de Périgueux s'est coordonnée avec le Grand Périgueux et le Conseil Départemental pour regrouper différents chantiers durant les vacances scolaires

SAINT-GEORGES : LES TRAVAUX À VENIR JUSQU'EN JUILLET

Le 02/05/2018



Le double sens de circulation de l'avenue Daumesnil sera rétabli le 25 mai. En attendant, il est conseillé aux automobilistes venant du pont des Barrisde rejoindre le centre-ville par la rue de l'Arsault. Pour ceux venant de Boulazac, ils sont invités à prendre la route de Lyon pour rejoindre la rue de Bergerac puis le pont Sud et le boulevard Lakanal.

2018 : LE QUARTIER SAINT-GEORGES TOUJOURS EN MOUVEMENT

Le 02/03/2018



Depuis le début de l'année 2018, plusieurs chantiers sont en cours dans le quartier Saint-Georges : destinés pour la plupart à préparer l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), ils s'inscrivent également dans le prolongement des travaux entrepris par la Ville en 2017.

FERMETURE D'UNE PARTIE DE LA RUE TALLEYRAND-PÉRIGORD LES 11 ET 12 JANVIER









Le 10/01/2018



Afin de permettre l'enlèvement d'une grue dans le cadre des travaux du groupe scolaire Maurice Albe (<http://perigueux.fr/15-actualites/6133-restructuration-de-l-ecole-maurice-albe.html>), la rue Talleyrand-Périgord, dans sa partie comprise entre la rue du Professeur-Pozzi et la rue Pierre-Magne, sera interdite à la circulation et au stationnement du jeudi 11 janvier à 9 h au vendredi 12 janvier à 19 h.

STATIONNEMENT : CE QUI CHANGE EN 2018

Le 27/12/2017

LE STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE AUJOURD'HUI :	À PARTIR DU 1 ^{ER} JANVIER 2018 :
 gestion par l'État	 gestion par la Ville
 "paiement du stationnement"	 "redevance d'occupation du domaine public"
 Temps maximum autorisé : 2 h • 20 min : 0,30 € • 1 h : 1 € • 2 h : 2 €	 Temps maximum autorisé : 2 h 30 • 20 min : GRATUIT • 1 h : 1,20 € • 2 h : 2,40 €
 "amende pénale" EN CAS DE NON PAIEMENT OU DE DÉPASSEMENT : 17 € (33 € majorée)	 "Forfait de post-stationnement (FPS)" EN CAS DE NON PAIEMENT : 15 € (35 € si FPS non réglé dans les 5 jours) EN CAS DE DÉPASSEMENT : 15 € moins la somme déjà acquittée dans l'horodateur (35 € moins la somme déjà acquittée dans l'horodateur, si FPS non réglé dans les 5 jours)

La loi MAPTAM (loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) applicable au 1er janvier 2018 modifie notamment le stationnement en voirie et en confie la gestion aux communes, et non plus à l'État.

DIAGNOSTIC VÉLO PÉRIGOURDIN

Le 26/01/2017



Jusqu'au 6 mars 2017, un questionnaire en ligne interroge la pratique du vélo à Périgueux. Il fait appel aux cyclistes pour évaluer les différentes facettes de leurs trajets : sécurité, confort, réseau cyclable, stationnement.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS DANS LE SECTEUR DES BARRIS ET RUE RAYNAL

Le 12/01/2017



Dans le cadre de l'étude urbaine "[Périgueux en mouvement](http://perigueux.fr/projets-et-travaux/perigueux-en-mouvement/893-l-etude-urbaine.html) (<http://perigueux.fr/projets-et-travaux/perigueux-en-mouvement/893-l-etude-urbaine.html>)", la municipalité a mis en place des ateliers de quartier du 30 mars au 19 mai 2016 dans le quartier Saint-Georges. Ils ont permis d'élaborer un programme d'actions d'un montant de 3,7 millions d'euros. Des aménagements sont par ailleurs prévus rue du Colonel Raynal (quartier Vésone).

TOUTES LES CARTES DE LA VILLE
([HTTP://PERIGUEUX.FR/262-TOUTES-LES-CARTES-DE-LA-VILLE.HTML](http://perigueux.fr/262-toutes-les-cartes-de-la-ville.html))

DÉMARCHES EN LIGNE
([HTTP://PERIGUEUX.FR/MA-MAIRIE-PRATIQUE/VOS-DROITS-ET-DEMARCHES/560-LA-MAIRIE-A-VOTRE-SERVICE.HTML](http://perigueux.fr/ma-mairie-pratique/vos-droits-et-demarches/560-la-mairie-a-votre-service.html))

PÉRIGUEUX
capitale du
PÉRIGORD

23 rue du Président-Wilson
BP 20130
24005 Périgueux cedex (France)
Tél. : +33 (0)5 53 02 82 00
Fax : 05 53 07 09 52

Accueil du public - Hôtel de ville
> du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h en continu

[intranet](#) | [messagerie](#) (accès réservés)